

IMMOBILIER

La naissance difficile du nouveau CHPG

L'histoire du nouveau CHPG commence en réalité au début des années 2000 puisqu'un tel projet était déjà d'actualité lors des élections de 2003. Deux décennies plus tard, la construction de l'hôpital *stricto sensu* devrait commencer cet automne, une fois achevée la longue phase préparatoire sur laquelle nous reviendrons.

02 avril 2021, 14h08



L'état des travaux en décembre dernier, au fond l'immeuble Le Bel Air © Direction de la communication

En fait, le projet actuel est l'aboutissement d'un processus commencé en 2005 avec le projet Vasconi Iosis qui avait été dévoilé en 2008 et aurait dû débuter en 2010. Finalement, il avait été abandonné étant jugé complexe et trop coûteux dans une période déjà qualifiée d'incertaine. À l'époque on estimait même qu'avec ses 482 lits, il comportait 100 chambres de trop. Le projet est relancé en 2011 avec un nouvel appel d'offres auquel 13 groupements répondent, trois sont sélectionnés. Parmi eux, le nouveau projet retenu, choisi en avril 2013, est celui du groupement Natacha Morin Innocenti/AIA Associés/AIA Ingénierie/AECOM et Tractebel Engineering. Il est annoncé alors l'installation de 394 lits ou places y compris 28 chambres pour l'IM2S, sans compter les 40 lits du pavillon Louis-II. Le nombre de chambres est réduit de 20%, elles sont toutes individuelles. Le coût est alors estimé à 650 millions d'euros avec un calendrier prévoyant l'achèvement de la première phase en 2022 et une livraison finale en 2026. Au fil du temps, le projet a singulièrement évolué puisqu'il comporte aujourd'hui 492 lits et places.

L'intégration du 4^e bloc

Il a été décidé, en effet, en 2015 de construire les quatre blocs dès l'origine et non plus seulement trois en intégrant le service de psychiatrie et les lits du pavillon Louis-II. Une augmentation du budget de l'ordre de 100 millions. Au même moment, a eu lieu l'installation d'un certain nombre de consultations et de suites check up de l'actuel hôpital dans un bloc des Tamaris pour libérer des espaces. Les travaux du NCHPG ont, eux, démarré à la fin de l'année 2015 pour cette phase de construction du socle et de dévoiement du boulevard Pasteur qui devait s'achever fin 2019/début 2020. Un retard de 30 mois venait alors tout bouleverser. Nous en avons analysé les causes dans le numéro du 4 mai 2018 de notre magazine précisant qu'il ne pouvait générer que des coûts supplémentaires. [Cette phase s'achèvera en septembre de cette année, indique aujourd'hui le directeur des Travaux publics, Jean-Luc Nguyen](#). L'adjudicataire du gros œuvre de la phase suivante doit être désigné en mai après le lancement des appels d'offres l'été dernier, précise-t-il. Lui-même et [Benoîte de Sevelinges, directeur de l'hôpital](#), confirment aujourd'hui que, si la livraison des deux premières ailes est prévue en 2025-2026, la fin des opérations n'est attendue qu'en 2032.

Un coût doublé

Quant au coût, il aura pratiquement doublé puisqu'initialement les auteurs du premier projet évoquaient un budget de l'ordre de 550 millions en hypothèse basse mais qui a été présenté par le gouvernement à 705 millions lors de l'annonce du gel du projet Vasconi Iosis. Quant à celui du projet actuel, il était annoncé à 683,5 millions en janvier 2015, au budget primitif 2018, il était passé à 786 millions, il est aujourd'hui de 867 millions. Il devrait atteindre selon toute probabilité le milliard d'ici l'échéance ne serait-ce qu'en raison de l'actualisation et sans compter les surcoûts que pourraient entraîner des modifications. Ce qui amène certains à évoquer un chiffre plus proche d'un milliard deux cents millions. Voici pour le coût du projet lui-même, mais, à ce montant, il faut ajouter celui des travaux de rénovation ou de modernisation réalisés dans l'actuel hôpital à savoir entre 10 à 15 millions chaque année dans l'attente de la livraison du NCHPG. L'élu Horizon Monaco, Jacques Rit, avait dès l'examen du primitif 2015 attiré l'attention sur cette question. Il est d'ailleurs revenu sur le sujet dans son explication de vote lors du primitif 2021 en décembre dernier évoquant l'explosion du budget de construction du nouveau CHPG : « *En effet, en 2011, le cabinet ICAD (dans une étude demandée par Stéphane Valeri alors conseiller de gouvernement aux Affaires Sociales et à la Santé, NDLR) fixait le prix toutes dépenses confondues à un maximum de 550 millions d'euros, estimation garantie parfaitement réaliste à l'époque* ». Et Jacques Rit de poursuivre pour expliquer que cette fois « *le plan triennal d'équipement montre une inscription (pour le NCHPG) pas garantie cette fois de 888 millions d'euros* ».



© AIA Associés - NMI - AECOM - Tractebel Engineering

Un projet ambitieux

Doit-on qualifier le projet de pharaonique ainsi que certains le font ? La réponse n'est pas évidente. Le CHPG a vocation à répondre aux besoins des Monégasques et des résidents mais couvre un bassin de population de 125 000 personnes entre Villefranche et Menton, comme cela a été confirmé à maintes reprises. C'est ainsi que près des deux tiers de ses patients sont assurés à la Sécurité sociale française. La Principauté veut aussi conserver des pôles d'excellence et que son système de santé soit un facteur d'attractivité pour une patientèle haut-de-gamme. À titre de comparaison, le CHPG a une capacité légèrement inférieure à celui de l'hôpital Pasteur ou de l'hôpital L'archet à Nice. Son cahier des charges ambitieux a évidemment un coût. Sans doute aussi la localisation du nouveau CHPG en a-t-elle augmenté la complexité et le coût qu'il s'agisse de la géologie (éboulis) ou encore de la construction des Tamaris qui n'a pas simplifié le dossier. Pourtant il était difficilement imaginable, entre autres raisons, qu'il ne soit pas à proximité du Centre de Gériatrie Clinique, lequel a intérêt à avoir une structure hospitalière à proximité sans même évoquer la centrale d'énergie. Le CGC Rainier III a d'ailleurs besoin aussi d'un parking qu'on a préféré ne pas réaliser sur son site propre, semble-t-il, en raison de la géologie.

Des questions qui se posent

Dans ce contexte, d'aucuns s'interrogent aujourd'hui : ne faut-il pas remettre les choses à plat et ne pourrait-on pas utiliser l'emplacement du Bel Air, que tous les occupants auront quitté fin juin, pour y installer le nouvel hôpital ? Une bonne question : quels avantages ? Quels inconvénients ? Dans cette hypothèse, des locaux seraient construits sur le socle réalisé pour le nouveau CHPG. Une hypothèse qui impliquerait, ne serait-ce qu'en raison de l'emprise du Bel Air, une réduction des capacités pour aboutir aussi à une diminution des coûts. A noter toutefois que cet emplacement est sur la même zone géologique avec des contraintes identiques. Une décision en tout cas éminemment politique. Les réponses ne sont pas évidentes alors que le processus du NCHPG est lancé et son socle terminé. Parmi les autres questions : faut-il vraiment intégrer l'IM2S ou continuer à s'appuyer sur trois pôles : CHPG, IM2S et Centre Cardio-thoracique ?

Quel financement ?

Pour revenir à l'aspect strictement financier, aujourd'hui, si le montant de la facture du NCHPG tel que prévu n'est pas certain, on sait qu'environ le quart du budget estimé actuel soit un peu plus de 200 millions a été utilisé pour la phase qui s'achève. On sait aussi que, depuis 2011, 395 millions ont été provisionnés dans les budgets de l'Etat. Sauf imprévu et malgré la crise sanitaire, ce rythme peut être maintenu ou le financement assuré avec des recettes exceptionnelles telles que la soulte de l'extension en mer. Reste que des économies seraient sans doute bienvenues dans cette période de crise alors que ce sont plutôt des augmentations qui sont prévisibles. Certains s'interrogent aussi : au-delà du coût de la construction, quel sera le coût d'exploitation ? A plusieurs reprises, les économies permises par la conception rationnelle de cet ensemble ont été mises en exergue mais néanmoins des interrogations se font jour. [Tout récemment, le président du Conseil national, Stéphane Valeri, soulignait le caractère indispensable de ce nouvel hôpital](#) tout en rappelant que le Conseil national avait regretté publiquement les dérapages au niveau des travaux avec comme conséquences des retards et des surcoûts. Conseil national qui aura à approuver le financement des travaux jusqu'à leur terme.

Noël METTEY